

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la  
résolution  
ou annotation

Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École des Cavaliers

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020 tenue le 4 novembre 2019 à 18h30, à l'école des Cavaliers.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames

Anne-Marie Beaulieu	Parent
Claudine Clément	Enseignante
Julie Foster	Parent
Christine Pichette	Parent
Dominique Pilon	Enseignante

Messieurs

Richard Bilodeau	Parent
Patrice Héroux-Mailhot	Enseignant
Marc Rousson	Classe principale, service de garde

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Mesdames

Nancy Boudrias	Membre de la communauté
Catherine Dubuc	Directrice
Hélène Robert	Membre de la communauté
Marie-Chantal Rouleau	Directrice adjointe

**EST ABSENT**

Jean-Sébastien Racine	Parent
-----------------------	--------

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h33.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Claudine Clément, appuyée par Madame Christine Pichette, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants.

9.1 Mot du service de garde

11.5 Vente en lien avec le projet en entrepreneuriat (5<sup>e</sup> année)

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>Initiales du président</b></p> <p>-----</p> <p><b>Initiales de la directrice</b></p>	<p><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b></p>
--	---

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 10 JUIN 2019 et du 30 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par Madame Christine Pichette. Appuyée par Madame Claudine Clément, d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Madame Christine Pichette. Appuyée par Madame Julie Foster, d'adopter le procès-verbal du 30 septembre 2019.

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi pour le procès-verbal du 10 juin 2019.

Pour le procès-verbal du 30 septembre, les suivis suivants sont faits :

14.6 Les montants pour les sorties de ski ont été ajustés suite au retrait de la course.

14.10 Le sujet de la vente des chandails est à nouveau à l'ordre du jour.

**5. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune intervention du public

**6. PRÉSENTATION DE NATHALIE GUTIERREZ – FORMATION « COMMEUNIQUE »**

Madame Gutierrez, enseignante à la CSPO dans les classes TSA, anime des formations pour les parents et les enseignants afin de leur donner des outils relationnels afin d'intervenir auprès de tous les groupes d'âge d'enfants.

Avec l'accord du CÉ, l'école enverra, par courriel, une invitation aux parents afin qu'ils puissent assister à une séance d'information pour ensuite pouvoir s'inscrire au cours de 8 semaines au coût de 165 \$ par inscription. Un minimum de 6 personnes est nécessaire afin que le cours puisse être offert.

Les cours sont également offerts aux parents d'élèves EHDAA.

Également, Madame Gutierrez présente des ateliers qui peuvent être offerts aux membres du personnel de l'école. Les ateliers sont d'une durée de 3 heures ou de 6 heures, au coût de 700\$.

Enfin, des conférences sont présentées pour les parents et les enfants. Toutes les informations seront envoyées par courriel.

CE #1920-14

Il est proposé par Madame Dominique Pilon, appuyée par Madame Stéphanie Désautels, d'accepter d'offrir la séance d'information aux parents de l'École des Cavaliers.

Adoptée à l'unanimité

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

## **7. MOT DU PRÉSIDENT**

Monsieur Bilodeau mentionne aux membres qu'il est ouvert à recevoir les commentaires et les suggestions concernant le déroulement des rencontres du conseil d'établissement.

## **8. MOT DE LA DIRECTION**

Madame Catherine Dubuc informe les membres concernant les sujets suivants :

- Des félicitations et des remerciements sont adressés aux parents bénévoles pour le soutien lors de l'activité d'Halloween.
- Madame Martine Goyette, secrétaire, est absente jusqu'à Noël. Madame Souad Ben Hlila effectuera le remplacement.
- Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle ont eu l'occasion de recevoir la troupe « Dérive urbaine » pour la présentation d'une pièce de théâtre sur les déplacements actifs.
- La rencontre des parents avec les enseignants aura lieu le jeudi 21 novembre. L'invitation sera envoyée sous peu.
- Comme chaque année, les pratiques des mesures d'urgence (incendie et code blanc) se déroulent à l'automne.

## **9. MOT DES ENSEIGNANTS**

Le personnel enseignant souligne les points suivants :

- La fête de l'Halloween a été appréciée par tous.
- Les élèves et le personnel du 2<sup>e</sup> cycle ont apprécié la pièce de théâtre.
- L'ensemble des élèves travaillent fort en cette fin d'étape.

### **9.1. MOT DU SERVICE DE GARDE**

Marc souligne les points suivants :

- Félicitations à Stéphanie pour la mise en place de la « Brigade verte »
- Nouveau mode d'inscription pour les journées pédagogiques. Les parents doivent faire l'inscription en ligne.
- Nouveau mode de paiement pour les frais. Les paiements par INTERAC se déroulent bien. Les parents peuvent payer par un virement bancaire ou par INTERAC. Aucun argent comptant est accepté.

## **10. MOT DE L'OPP**

Madame Hélène Robert souligne les points suivants :

- Pour la première fois, il y a eu moins de parents bénévoles pour décorer l'école pour la fête de l'Halloween.
- Pour la vente de vêtements, des parents bénévoles sont recherchés.

<p><b>Initiales du président</b></p> <p>-----</p> <p><b>Initiales de la directrice</b></p>	<p><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b></p>
--	---

- Pour la bibliothèque, l'OPP a proposé de présenter les règles de vie. Toutes les règles seront présentées aux élèves par les parents bénévoles et la direction adjointe.
- Pour la pizza, quelques ajustements ont été faits suite au premier dîner. Tous les coupons ont été éliminés. Les parents préparent la pizza et le personnel le distribue aux élèves.

CE #1920-15

## **11 DÉCISIONS**

### **11.1 Contenus en orientation scolaire**

Madame Catherine Dubuc mentionne que le Ministère de l'Éducation a rendu les COSP obligatoires, et que le Conseil d'établissement doit approuver la planification des activités élaborée par le personnel enseignant.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au ministre le pouvoir, dans les domaines généraux de formation qu'il établit, de prescrire des activités ou contenus qui doivent être intégrés dans les services éducatifs dispensés aux élèves;
- **CONSIDÉRANT** que l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) donne au conseil d'établissement la responsabilité d'approuver l'orientation générale proposée par le directeur de l'école en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation par les enseignants des objectifs et des contenus des programmes d'études établis par le ministre ;
- **CONSIDÉRANT** que l'école doit déployer les six contenus du 3e cycle en orientation scolaire et professionnelle prescrits par le ministre ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyé par Monsieur Patrice Héroux-Mailhot, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** le contenu proposé par la directrice pour l'année scolaire 2019-2020.

CE #1920-16

### **11.2 Éducation à la sexualité**

Madame Catherine Dubuc présente les différents contenus ainsi que les modalités d'organisation du service aux membres. Toutes les informations seront envoyées, par courriel, aux parents.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 85 de la LIP, donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver les conditions et modalités de

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre dans les domaines généraux de formation proposée par la direction;

- **CONSIDÉRANT** la proposition des conditions et modalités de l'enseignement des contenus en matière d'éducation à la sexualité présentée par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la LIP;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyé par Monsieur Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** les conditions et modalités de l'intégration, dans les services éducatifs dispensés aux élèves, des contenus prescrits par le ministre en matière d'éducation à la sexualité proposée par Madame Catherine Dubuc, directrice, dont une copie est jointe en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CE #1920-17

**11.3. Montants pour la vente de vêtements**

Les membres du conseil d'établissement souhaitent refaire la vente de vêtement à l'effigie de l'école lors de la soirée des parents le 21 novembre 2019. Madame Marie-Chantal Rouleau présente le tableau comparatif des prix demandés. La compagnie STAQ Promotions est le plus bas soumissionnaire. Les vêtements seront vendus au prix suivant :

- Gilet à manches courtes : 15\$
- Polo : 20\$
- Kangourou : 25\$

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par la vente de vêtements seront soumis à l'approbation du conseil d'établissement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyée par Madame Anne-Marie Beaulieu, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la campagne de financement pour la vente de

<p><b>Initiales du président</b></p> <p>-----</p> <p><b>Initiales de la directrice</b></p>	<p><b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b></p>
--	---

vêtements pour l'année scolaire 2019-2020 ainsi que les frais demandés aux parents.

Avec les profits réalisés par la vente de vêtements, il est proposé de payer le gilet à manches courtes pour tous les finissants 2019-2020.

- **CONSIDÉRANT** que tous les membres ont pu exprimer leur option ;
- **CONSIDÉRANT** que l'intention de la vente de vêtements est de renforcer le sentiment d'appartenance à l'école ;
- **CONSIDÉRANT** que la dépense sera imputée aux revenus des campagnes de financement ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Patrice Héroux-Mailhot, appuyé par Monsieur Richard Bilodeau, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** l'achat de gilets à manches courtes pour tous les finissants 2019-2020 et d'imputer la dépense aux revenus des campagnes de financement.

CE #1920-18

#### **11.4. Campagne de financement 2019-2020**

Il est proposé de retourner avec la formule de la vente de billets de tirage à 2\$ pour la prochaine campagne de financement. Le tirage aura lieu le 17 avril 2020 à 13h30. Les billets pourront être vendus pendant le congé de Pâques.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par la vente des billets de tirage serviront à défrayer une partie des coûts pour l'aménagement de la cour d'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Richard Bilodeau, appuyée par Madame Anne-Marie Beaulieu, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la campagne de financement de la vente de billets de

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

tirage pour l'année scolaire 2019-2020.

CE #1920-19

### **11.5. Vente en lien avec le projet en entrepreneuriat (5e année)**

Madame Catherine Dubuc présente les différents articles que les élèves de 5<sup>e</sup> année aimeraient vendre dans le cadre de leur projet d'entrepreneuriat.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent désirant soutenir financièrement les activités de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que les fonds recueillis par la vente d'articles couvriront le manque à gagner pour la sortie de fin d'année des élèves de 5<sup>e</sup> année;
- **CONSIDÉRANT** que le surplus d'argent sera remis à la banque alimentaire d'Aylmer;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Christine Pichette, appuyée par Madame Julie Foster, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** la vente d'articles par les élèves de 5<sup>e</sup> année pour l'année scolaire 2019-2020.

## **12. INFORMATIONS**

### **12.1. Information du Comité de parents**

Monsieur Richard Bilodeau partage les informations du comité.

- Un sous-comité a été formé concernant le projet de loi 40.
- Présentation du bassin de la nouvelle école 036 (Plateau).
- Présentation du calendrier scolaire 2020-2021.

### **12.2. Information du Comité EHDAA**

Madame Nancy Boudrias partage les informations du comité.

- La politique EHDAA sera déployée auprès des parents et des membres du personnel.
- Le comité souhaite avoir une plus grande visibilité dans les écoles.
- Un parent de l'école souhaite effectuer une présentation auprès du personnel en lien avec la douance.

### **12.3. Suivi de l'aménagement de la cour de l'école**

Madame Catherine Dubuc fait le suivi concernant la réalisation du terrain synthétique. Le projet devrait être réalisé à l'été 2020. Présentement, l'école est en attente des plans. Comme c'est un projet qui devra faire

<b>Initiales du président</b>  -----  <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

CE #1920-20

l'objet d'un appel d'offres public, les délais sont plus longs. Les fonds sont disponibles via les montants recueillis par les différentes campagnes de financement des années passées.

#### **12.4. Suivi du projet de sentiers**

Madame Catherine Dubuc et Monsieur Patrice Héroux-Mailhot font le suivi en lien avec le projet des sentiers. Au départ, les enseignants en éducation physique souhaitaient réaliser des sentiers, dans le bois à l'arrière de l'école, afin que des pistes pour le vélo, la raquette et le ski de fond soient élaborées. Depuis les 3 dernières années, le projet tourne en rond. Une dernière tentative sera faite, cette année, afin que le projet puisse voir le jour. Une nouvelle personne-ressource régionale a été engagée dans la région pour soutenir les différents organismes. Cette personne viendra soutenir l'école dans l'élaboration des plans. Des subventions seront demandées afin de défrayer les coûts, d'environ 5 000\$, pour la planification des plans d'aménagement.

L'école souhaite déposer une demande de subvention au « Fonds vert ». Le soutien du conseil d'établissement est nécessaire pour déposer une demande.

- **CONSIDÉRANT** l'implication des enseignants en éducation physique dans la réalisation des plans d'aménagement des sentiers;
- **CONSIDÉRANT** que le développement d'un plateau sportif extérieur est souhaité près de l'École des Cavaliers;
- **CONSIDÉRANT** l'importance de développer de saines habitudes de vie auprès des élèves;
- **CONSIDÉRANT** que la pratique d'activités physiques est un objectif du projet éducatif de l'École des Cavaliers;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Julie Foster, appuyé par Monsieur Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPUYER** la demande de subvention au « Fonds vert » pour la réalisation d'un plan d'aménagement de sentiers.

#### **13. VARIA**

Aucun sujet

#### **14. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Madame Julie Foster, appuyé par Monsieur Marc Rousson, d'ajouter 15 minutes à la rencontre.



<b>Initiales du président</b>  ----- <b>Initiales de la directrice</b>	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b>
---	--

Adoptée à l'unanimité

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Monsieur Richard Bilodeau que la séance soit levée à 20h40.

La prochaine rencontre aura lieu le 9 décembre 2019 à 18h30.

\_\_\_\_\_  
Richard Bilodeau  
Président

\_\_\_\_\_  
Catherine Dubuc  
Directrice